

Église de Repentigny Pour une reconstitution

Claude Payer

Number 27, Spring 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18402ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Payer, C. (1985). Église de Repentigny : pour une reconstitution. *Continuité*, (27), 37–37.

champs et quincailleries de façon artisanale. Une restauration digne du Vieux-Québec ou du Vieux-Montréal, mais ayant peu d'affinités avec l'environnement de la victorienne rue des Forges.

Le succès escompté de l'entreprise menace encore davantage l'architecture de la rue. Déjà, plus au nord, on a recouvert le fronton d'un édifice de brique d'horribles panneaux d'aluminium qui jurent terriblement. Il aurait pourtant été si facile de lever le regard vers les troisième et quatrième étages et de chercher à redonner au rez-de-chaussée cette chaleur et cette allure vieillotte du style victorien, que les clients auraient tout autant appréciée.

Les promoteurs ne sont toutefois pas les seuls responsables. Les autorités municipales ont souvent fait preuve d'une insouciance néfaste en ce qui touche la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural de la ville. Depuis plusieurs années, la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières réclame la formation d'une commission du patrimoine qui saurait conseiller adéquatement les gens qui désirent investir dans la rénovation d'anciens bâtiments. Le projet reste toujours à l'étude.

On ne pourra toutefois plus feindre l'ignorance. Une étude de la firme BGH Planning, rendue publique en novembre 1984 par le Conseil de ville, indique clairement les richesses patrimoniales du centre-ville et formule une série de recommandations pour sa mise en valeur. Le hic, c'est qu'une partie de ces suggestions apparaissent déjà dans le premier plan directeur d'urbanisme de la ville publié en 1958... ■

1) NDLR: Voir Gouvernement du Québec *La revitalisation des secteurs commerciaux des centres-villes*, 1983, 182 p.

Alain Gamelin

Historien, membre du Groupe de recherche sur la Mauricie de l'Université du Québec à Trois-Rivières et co-auteur du volume Trois-Rivières illustrée, paru en 1984.

Église de Repentigny POUR UNE RECONSTITUTION

Une restauration presque complétée, des milliers de dollars investis. Soudain, le feu. Le décor de la plus ancienne église du diocèse de Montréal allait-il ainsi bêtement disparaître?



Un incendie a ravagé, le 12 octobre 1984, l'église de la Purification à Repentigny (1723), la plus ancienne du diocèse de Montréal. Parallèlement aux travaux de réfection de la structure qui sont déjà passablement avancés, il est bon de s'interroger sur le sort qu'on réserve à la décoration intérieure.

Une grande part de ce décor a été détruite: le chœur presque entièrement, les voûtes superposées (1819 et 1907), des boiseries de la nef et les vitraux, cependant qu'on a sauvé les trois autels, la balustrade, les bancs, une partie des murs de la nef et de la galerie. Le chœur,

par exemple, comportait des éléments de valeur exceptionnelle: voûte à pans coupés — unique au Québec —, retable et ordres de Philippe Liébert (1761), avec des fragments datant peut-être d'Antoine Cirier (1737)¹.

Certaines des parties intéressées, dont le ministère des Affaires culturelles, hésitent à se lancer dans une restauration fidèle du décor malgré sa très grande qualité et le caractère tout à fait exceptionnel de la situation. En effet, on se souviendra que l'incendie est survenu pendant d'importants travaux de restauration; on dispose donc d'une source d'informa-

tion récente et de premier ordre: photographies, plans et dessins d'élévation, plan de la voûte ancienne tel qu'il a été établi lors d'examen, de même qu'un schéma détaillé des couleurs originales de l'architecture du chœur.

Il s'agit d'un cas unique. En outre, si le décor a grandement souffert de l'incendie, il n'a pas disparu. On s'occupe présentement à le démonter pièce par pièce pour le consolider et l'étudier de façon systématique. La frise de l'entablement, par exemple, exécutée par Philippe Liébert en 1761, a gardé toute la finesse de ses formes bien qu'elle soit entièrement calcinée. Il est donc possible, à l'aide de toutes ces données, de reconstituer intégralement le décor ou encore d'en faire ressortir des éléments d'un intérêt particulier. Le travail laisserait très peu de place aux hypothèses contrairement à bien des cas où, après l'incendie, seules subsistent quelques vieilles photos d'archives.

Dans tout édifice, et spécialement dans une église ancienne, le décor sculpté et peint fait partie intégrante de l'ensemble au même titre que la «coquille» architecturale. Le faire disparaître ou l'altérer équivaut à nier sa signification et son équilibre. Dans le cas de Repentigny, une reconstitution détaillée ne contredit pas la Charte de Venise, au contraire. Cependant l'étendue des dommages, la difficulté apparente de recomposer le décor, une conception trop limitative du patrimoine architectural et peut-être une peur inavouée de tout ce qui pourrait être taxé de copie en empêchent plusieurs d'envisager une reconstitution. D'autre part, l'argument du coût ne tient, à notre avis, que dans une perspective à court terme.

Faute d'une politique cohérente en matière de restauration et d'une volonté ferme d'intervention, devra-t-on se résoudre encore une fois à une restauration «contemporaine»? ■

1) NDLR: Voir *Continuité*, n 26 (Hiver 1985), p.48

Claude Payer

Restaurateur de sculptures.